

Malgré un regain d'attractivité, les Hauts-de-France perdent encore des habitants en 2021

Insee Flash Hauts-de-France • n° 156 • Février 2024



En 2021, 68 200 habitants qui résidaient auparavant dans une autre région se sont installés dans les Hauts-de-France et 74 700 ont fait le chemin inverse. Ainsi, la région reste la plus déficitaire de province au jeu des migrations résidentielles. Si les déménagements demeurent majoritairement internes à chaque département, les arrivées en provenance d'autres régions ont progressé. Sous l'effet de la périurbanisation, les pôles perdent en attractivité. En 2021, les personnes quittant la région ou, au contraire, qui y emménagent, sont plus âgées et plus souvent en emploi, comparées à celles de 2019.

En 2021, la région a accueilli 68 200 nouveaux habitants qui résidaient auparavant dans une autre région, notamment en Île-de-France et, dans une moindre mesure, dans le Grand Est. Dans le même temps, 74 700 personnes ont quitté la région pour s'installer majoritairement en Île-de-France ou, plus au sud, en Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes ou encore Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, la région perd 6 500 habitants en 2021. Les Hauts-de-France ne bénéficient d'un **excédent migratoire** (c'est-à-dire plus d'arrivées que de départs) qu'avec l'Île-de-France, alors que le solde migratoire est négatif avec toutes les autres régions.

Hormis l'Île-de-France qui demeure la région la moins attractive (moins d'une entrée pour 2 sorties), les Hauts-de-France sont la région la plus déficitaire au jeu des migrations résidentielles, avec **91 entrées pour 100 sorties**, suivis de près par le Grand Est (92 entrées pour 100 sorties). Les autres régions profitent quant à elles d'un excédent migratoire ► **figure 1**.

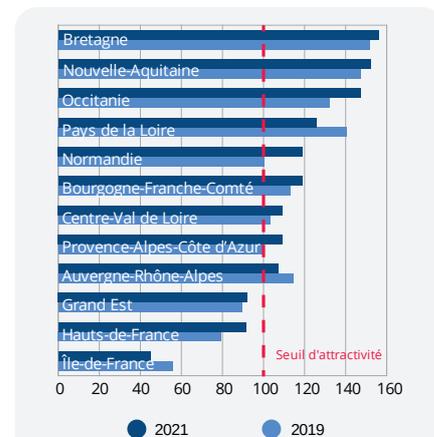
Malgré ce déficit persistant, la région connaît cependant un net regain d'attractivité par rapport à la période 2016-2019 (moins de 80 entrées pour 100 sorties). Cette réduction notable du déficit migratoire en 2021 s'explique par une hausse des installations sur le territoire (11 000 de plus qu'en 2019, essentiellement dans l'Oise et l'Aisne) plus importante que celle des départs (2 600 en plus). L'attractivité progresse davantage que dans le Grand Est où la hausse des entrées n'est que faiblement supérieure à celle des sorties.

Les installations résidentielles en provenance d'une autre région sont en hausse

Au cours de l'année 2021, 537 000 personnes habitant en France hors Mayotte se sont installées dans une nouvelle résidence principale des Hauts-de-France, soit 9,1 % de la population régionale au 1^{er} janvier 2022. Ce niveau reste quasi-équivalent à 2019 avant la crise sanitaire (9,4 %) mais un peu plus faible qu'entre les années 2016 et 2018 (10 %). Les installations résidentielles de personnes provenant d'une autre région pèsent plus fortement dans les déménagements des Hauts-de-France en 2021 qu'en 2019 (13 % contre 10 %)

► **figure 2**. De même, les changements de résidence entre départements de la région sont plus fréquents (8,8 %, contre 7,4 % en 2019). À l'inverse, si les déménagements restent majoritairement internes à chaque département (79 %), ils

► 1. Nombre d'entrées pour 100 sorties par région en 2019 et 2021



Lecture : En 2021, la région des Hauts-de-France enregistre 91 entrées pour 100 sorties. En 2019, elle comptait 79 entrées pour 100 sorties.

Champ : Mobilités résidentielles internes à la France (hors Mayotte).

Sources : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2020 et 2022.

► 2. Répartition de la population ayant déménagé dans la région selon le lieu de résidence un an avant(en %)

Provenance des personnes ayant déménagé	2016	2017	2018	2019	2021
La même commune	34,6	34,6	35,0	34,2	32,0
Une autre commune du même département	48,2	47,5	47,0	47,8	46,6
Un autre département de la région	7,2	7,5	7,8	7,4	8,8
Hors des Hauts-de-France	9,9	10,5	10,2	10,3	12,7

Note : Compte tenu de la crise sanitaire, l'enquête annuelle de recensement de 2021 a été reportée. Les déménagements ayant eu lieu au cours de l'année 2020 ne sont donc pas connus.

Lecture : Parmi les personnes ayant déménagé en 2021, 32 % occupent un nouveau logement dans la même commune, 46,6 % dans une autre commune du même département, 8,8 % dans un autre département des Hauts-de-France et 12,7 % arrivent d'une autre région.

Champ : Mobilités résidentielles internes à la France (hors Mayotte).

Sources : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2017 à 2022.

demeurent moins nombreux que par le passé (82 % entre 2017 et 2019), surtout au sein d'une même commune.

Les pôles de la région perdent en attractivité

En 2019, les pôles des **aires d'attraction** des villes, qui concentrent population et emploi, regroupent 46 % des habitants des Hauts-de-France, et leurs couronnes 49 %. Les pôles des Hauts-de-France perdent 18 500 habitants en 2021, soit 83 entrées pour 100 sorties ► **figure 3**. Cette perte d'attractivité des pôles de la région, déjà observée les années précédentes, s'accroît sous l'effet combiné d'une hausse des départs et d'une baisse des installations.

Les couronnes bénéficient de la plus forte attractivité dans la région avec un gain de 11 600 habitants en 2021 (113 entrées pour 100 sorties). Ces mouvements depuis les pôles reflètent bien le phénomène de périurbanisation qui était de moins grande ampleur en 2019, puisque les installations dans les couronnes ne permettaient pas de compenser les départs (97 entrées pour 100 sorties). En 2021, l'accroissement des emménagements et la légère baisse des départs traduisent bien un regain d'attractivité pour les couronnes.

Les communes hors des aires d'attraction des villes (AAV) enregistrent un léger excédent en 2021 dans les Hauts-de-France (500 habitants supplémentaires, 104 entrées pour 100 sorties). En 2019, les départs de ces communes étaient plus nombreux que les arrivées (98 entrées dans les communes hors AAV pour 100 sorties). La situation plus favorable en 2021 s'explique uniquement par une baisse des sorties, tandis que le nombre d'installations reste stable.

► Sources

Les résultats sont issus des **enquêtes annuelles de recensement (EAR)** de 2017 à 2022 dont la date de référence est le 1^{er} janvier de chaque année. Les EAR permettent de connaître le lieu de résidence des habitants au 1^{er} janvier de l'année précédente et ainsi de repérer les personnes qui habitaient ou non le même logement un an avant. Les déménagements étudiés dans cette étude correspondent aux personnes ayant changé de logement entre deux 1^{er} janvier successifs. Du fait de la situation sanitaire liée à la Covid-19, l'EAR 2021 a été reportée à 2022. Ainsi, on ne dispose pas de données sur les déménagements ayant eu lieu au cours de l'année 2020.

► Définitions

Le **solde migratoire** correspond à la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties. Le solde migratoire avec une autre région s'obtient par différence entre les entrées depuis cette région et les sorties vers celle-ci.

Le **nombre d'entrées pour 100 sorties** permet de mesurer l'attractivité d'un territoire. Le **seuil d'attractivité** est atteint lorsque le nombre d'entrées pour 100 sorties est supérieur à 100.

Une **aire d'attraction des villes (AAV)** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

► Pour en savoir plus

- « **En 2021, des déménagements un peu plus nombreux qu'avant la crise sanitaire depuis l'Île-de-France vers les autres régions** », Insee Première n° 1954, juin 2023
- « **Crise sanitaire et développement du télétravail : davantage de départs des pôles des grandes métropoles et de l'aire parisienne** », Insee Analyses n° 81, mars 2023
- « **Quitter la région ou s'y installer : une démarche peu fréquente** », Insee Analyses Hauts-de-France n° 52, juillet 2017

La mobilité des personnes de 30 ans ou plus et des actifs en emploi s'accroît

En 2021, les entrants dans la région sont plus âgés que ceux de 2019 avec une part des 30-64 ans en hausse de 3,5 points ► **figure 4**.

Les nouveaux arrivants occupent davantage un emploi (+3,8 points) et sont moins souvent étudiants ou chômeurs. Toutefois, les cadres emménagent moins fréquemment dans la région par rapport à 2019.

De même, les personnes de 30 ans ou plus sont proportionnellement plus nombreuses qu'en 2019 à quitter la région. Enfin, la part d'actifs en emploi progresse parmi les sortants (+3,5 points), au détriment des étudiants et des chômeurs. ●

Caroline Victoor, Noémie Grandperrin
Insee Hauts-de-France

► 4. Répartition des entrants et des sortants de la région en 2019 et 2021 (en %)

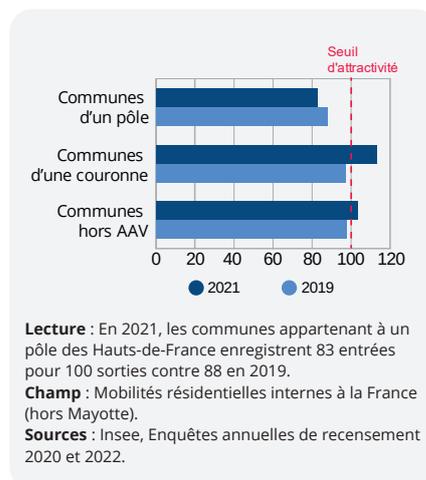
	Entrants		Sortants	
	2021	2019	2021	2019
14 ans ou moins	15,4	15,3	14,4	14,3
15 à 29 ans	41,1	45,3	41,7	43,3
30 à 64 ans	36,9	33,4	35,5	34,5
65 ans ou plus	6,6	5,9	8,4	7,8
Population de 15 ans et plus				
Actifs ayant un emploi	53,5	49,7	56,0	52,5
dont cadres	10,7	11,5	12,9	12,6
Chômeurs	12,5	14,2	11,3	14,0
Élèves, étudiants, stagiaires	18,0	20,5	13,8	15,4
Retraités	10,3	9,3	13,3	12,6
Autres inactifs	5,8	6,3	5,6	5,4

Lecture : En 2021, 15 % des entrants dans la région ont 14 ans ou moins, comme en 2019. Parmi les personnes de 15 ans ou plus, 54 % des entrants en 2021 occupent un emploi, contre 50 % en 2019.

Champ : Mobilités résidentielles internes à la France (hors Mayotte).

Sources : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2020 et 2022.

► 3. Nombre d'entrées pour 100 sorties pour les pôles, couronnes et communes hors AAV des Hauts-de-France en 2019 et 2021



Lecture : En 2021, les communes appartenant à un pôle des Hauts-de-France enregistrent 83 entrées pour 100 sorties contre 88 en 2019.

Champ : Mobilités résidentielles internes à la France (hors Mayotte).

Sources : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2020 et 2022.

